

ANNEXE 5 – FEUILLE DE ROUTE

AIDER ET SOUTENIR LES FAMILLES ET LES PROCHES AIDANTS

Nom du pilote : **Geneviève MADRY**

Nom des co-pilotes : **Olivia ABROUS et Astrid BAURAS**

Nom du cadre de Direction : **Gabriel VAPPEREAU**

- o Soutenir et accompagner les proches aidants (droits, aides humaines ou financières, conseils, ...)
- o Proposer des conseils et des formations pour mieux comprendre et accompagner leur proche
- o Aider les proches aidants à être reconnu comme tel au niveau de la société
- o Proposer des appuis auprès des fratreries
- o Développer des dispositifs de répit

Action n°	Intitulé de l'action	Echéance	Indicateur de résultat	Responsable
5.1	Sensibiliser et informer les familles et les aidants aux mesures de protection (avec le concours de l'ISTF de l'ATVM)	2026	Nombre de réunions Nombre de participants Nombre de demandes d'aide pour la constitution de dossiers	Responsable (à désigner) O. ABROUS (suppléante)
5.2	Accompagner les familles et les aidants vers l'acceptation de l'émancipation (autonomie de la personne accompagnée)	2028	Nombre de réunions Nombre de participants	G. MADRY (responsable) A. BAURAS (suppléante)
5.3	Recherche de solutions de répit pour les aidants (structures d'accueil, de séjours adaptés, ...) Intégrer un collectif partenarial avec d'autres associations	2030	A définir	O. ABROUS (responsable) A. BAURAS (suppléante)

Annexe validée par le CA du : 17/12/2025 et dernière mise à jour le : 17/12/2025

Rôle et fonctionnement de l'équipe pilote :

Une « équipe pilote » est constituée pour chaque axe stratégique. Cette équipe pilote comporte un administrateur « pilote », un adhérent « co-pilote » et un cadre de direction désigné par la Direction-Générale. Toute personne ressource peut être sollicitée pour prendre part à tout ou partie des travaux de l'équipe pilote.

Dans un premier temps, l'équipe pilote est en charge de la formalisation de sa feuille de route (plan d'action, échéancier, indicateurs de suivi, responsable de l'action), de son actualisation régulière et de son calendrier prévisionnel de mise en œuvre.

Chaque feuille de route est validée par le Conseil d'Administration. Trimestriellement, l'équipe pilote adresse un point d'avancement au Conseil d'Administration. Annuellement, le pilote rédige un bilan de l'activité pour l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les feuilles de route, validées par le Conseil d'Administration, sont annexées au Projet Associatif Global 2025/30.